

Scandale du charnier de Paris-Descartes : Madame Buzyn, où est donc passé le corps de Micheline Dax ?

écrit par Jules Ferry | 18 février 2020



Photo : Micheline Dax. Elle a certes été très connue mais peu de gens savent qu'elle ne roulait pas sur l'or et vivait en fait avec une retraite extrêmement modeste (comme Galabru par ex.).

Février 2020 : la fille de Micheline Dax réagit au scandale du charnier et porte plainte contre X : « Il faut que des têtes tombent ».

Celle de la ministre de la santé Buzyn ?

Eviter le scandale...

En janvier, pour calmer le jeu, Buzyn, ministre de la santé avait fait voter une nouvelle réglementation sur les dons du corps.

Le centre du don des corps est le plus grand centre d'anatomie européen. Il accueille chaque année plusieurs centaines de corps volontairement donnés à la science.

Micheline Dax avait souhaité que son corps puisse aider la science à son décès. Comme le révèle l'Express, les corps des défunts étaient en fait stockés dans les sous-sols dans des conditions d'hygiène déplorables.

Certains cadavres étaient putréfiés, d'autres décapités ou incinérés sans avoir servi à la science.

Février 2020.

Dans les colonnes de Paris Match, Véronique Lafond, la fille de Micheline Dax, a expliqué sa décision de porter plainte. « Après le départ de son corps, je n'ai pas eu de nouvelles de Paris-Descartes. J'ai su qu'elle avait été incinérée en août après avoir dû beaucoup insister.(...) J'ai décidé de porter plainte avec les autres familles concernées car j'estime que la volonté de ma mère n'a pas été respectée : c'était un charnier et une boucherie, rien à voir avec la noblesse du geste. Il y a là un manque de respect total pour le défunt et ses proches. Nous avons été trompés. Il faut que des têtes tombent dans cette histoire. C'est le cas de le dire. »

Transféré à l'université Paris-Descartes suite à son décès en 2014, le corps de la comédienne Micheline Dax n'a jamais été retrouvé.

Ce vendredi 7 février 2020, sa fille, Virginie Lafond, a décidé d'entamer une procédure judiciaire contre X « pour atteinte à l'intégrité d'un cadavre » afin d'obtenir des explications sur cette disparition.

Elle souhaitait donner son corps à la science. [Micheline Dax, grande comédienne française connue entre autres pour avoir doublé miss Piggy dans le mythique Muppet Show \(1977-1981\)](#), possédait un rapport « très particulier » à la mort, confie sa fille [dans les colonnes du Point](#). Contrairement à ce que l'on pouvait croire, la reine du théâtre de boulevard n'était pas à l'image de ses personnages. Plutôt « pessimiste » même, voire « sombre », « angoissée », « pas sûre d'elle », révèle sa fille. Alors, l'invitée préférée de l'Académie des neufs pense à la mort, souvent.

N'étant pas croyante, elle décide assez jeune de donner son corps à la science le moment venu : « au moins là, il serait utile à l'humanité » .

À son décès, en 2014, le corps de la défunte âgée de 90 ans est transféré au centre du don des corps de l'université Paris-Descartes, dans le 6ème arrondissement de Paris.

Très vite, Virginie Lafond perd trace du corps de sa mère, ses multiples tentatives d'en savoir plus balayées d'un revers de manche par l'administration du centre.

« On m'a simplement dit qu'elle était dans une chambre froide, et que l'on me préviendrait de la date de l'incinération, si on avait le temps, puis on m'a raccroché au nez » déclare-t-elle. Puis, au bout de quelques mois, elle apprend que le corps de sa mère [vient d'être incinéré](#) et que les cendres ont été dispersées avec celles

des autres cadavres. Elle ne peut donc pas les récupérer.

En novembre 2019, la journaliste indépendante Anne Jouan fait une macabre découverte [qu'elle publie dans l'Express](#) : l'existence d'un véritable charnier au sous-sol de l'université Paris-Descartes. Des dizaines de cadavres empilés les uns sur les autres, certains dans un état de putréfaction avancé, d'autres « *dévorés par les souris* » .

Parfois même, il arriverait à Frédéric Dardel, président de l'Université, de vendre les cadavres, « *jusqu'à 900 euros* » , dévoile la journaliste. Les faits auraient perduré jusqu'en 2018.

À la lecture de cette enquête, Virginie Lafond comprend que le cadavre de sa mère a pu être l'un d'entre eux. Elle rejoint un collectif qui rassemble 35 familles de victimes, avec lequel, le 7 février 2020, elle [porte plainte contre X](#) pour « *atteinte à l'intégrité d'un cadavre* » . Parallèlement, le parquet de Paris a ouvert une enquête judiciaire.



Véronique Lafond et sa mère, Micheline Dax.

Novembre 2019 : des révélations effarantes dans L'Express.

Les photos prises n'ont pas été publiées par respect pour les familles.

Jusqu'en 2018, le Centre du don des corps de l'université Paris-Descartes a accueilli des milliers de dépouilles dans des conditions indignes. Enquête exclusive.

Nus. Démembrés. Les yeux ouverts. Amoncelés sur un brancard. Des cadavres par dizaines, au milieu d'un fatras indescriptible. Ici, un bras pend, décomposé. Là, un autre est abîmé, noirci, troué après avoir été grignoté par les souris. Le membre supérieur de l'un est posé sur le ventre de l'autre. Des sacs-poubelles débordent de morceaux de chair. Au premier plan, une tête gît sur le sol. Ces photos insoutenables révèlent un charnier. En plein Paris.

Elles datent pourtant de fin 2016 et ont été prises [rue des Saints-Pères, au 5e étage des locaux de la faculté René-Descartes](#), le temple de la médecine en France. Par respect pour les défunts et pour leurs familles, L'Express a décidé de ne pas les publier.

Comment ces hommes et ces femmes qui, noblement, ont fait don de leur corps à la science ont-ils pu se retrouver dans un tel cloaque ?

Dévorée par la rouille, l'une des trois portes de la chambre froide ne ferme plus. Même le carrelage semble fatigué de toutes les horreurs qu'il voit depuis des années. Ces corps humains sont vaguement éclairés par des néons. Parfois, ils sont recouverts d'une couverture de survie – on se demande bien pourquoi – et jetés là, alignés, certains tête-

bêche... (suite dans l'Express).

https://www.lexpress.fr/actualite/sciences/don-de-corps-a-la-science-un-charnier-au-coeur-de-paris_2108389.html

Dans la foulée : panique dans les ministères, fermeture du centre...

Après l'article de l'Express, fermeture administrative provisoire du centre « ***pour que l'inspection s'opère dans les conditions nécessaires à sa bonne tenue*** ».

En tant que ministre de la santé, Buzyn est dans le coup avec son binôme de l'enseignement supérieur.

Par un Tweet publié à la suite de la parution de l'article, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Frédérique Vidal, annonce avoir « ordonné la fermeture du centre et lancé, en accord avec [la ministre de la santé] Agnès Buzyn, une inspection afin d'établir la réalité des faits et de proposer des moyens d'action plus efficaces ».

https://www.lemonde.fr/sciences/article/2019/12/05/fermeture-du-centre-du-don-des-corps-de-l-universite-paris-descartes_6021740_1650684.html

Cette mission est lancée « en accord » avec la ministre de la Santé Agnès Buzyn, a tweeté la ministre de la Recherche Frédérique Vidal.



Fin janvier 2020 : vite, vite, un amendement !

Janvier : Buzyn sort la lance à incendie.

Le gouvernement va réglementer les conditions de dons du corps à la science

Le Sénat a voté ce mardi 28 janvier un amendement du gouvernement au projet de loi bioéthique pour encadrer les conditions de dons du corps à la science. Cette réglementation survient deux mois après le scandale du Centre du don des corps de l'Université Paris-Descartes.



Janvier 2020 : après l'article de l'Express, Buzyn tente de faire le ménage derrière elle en accéléré, en changeant la réglementation avec un amendement.

Ci-dessous : lisez bien la légende !

Buzyn et l'« exigence éthique » !



Selon Agnès Buzyn, cet amendement « nous permettra de garantir le plus haut niveau d'exigence éthique que nous devons aux donneurs, à leur famille, aux chercheurs et aux étudiants »

<https://www.ouest-france.fr/sante/le-gouvernement-va-reglementer-les-conditions-de-dons-du-corps-la-science-6710868>

«Responsable mais pas coupable »

Où étaient les contrôles avant que la journaliste de l'Express ne dévoile l'affaire ? Où étaient les responsables ? Buzyn se félicite après coup. Tout est arrangé. On oublie le charnier. Circulez, il n'y a rien à voir...

C'est une habitude bien française d'être aux commandes tout en estimant n'avoir aucun compte à rendre au citoyen quand une affaire est révélée.

En d'autres temps, une ministre avait déclaré qu'elle s'estimait « **responsable mais pas coupable** ». Ainsi parlait Georgina Dufoix. C'était en 1985, quand elle était ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale du gouvernement Fabius et que se tramait l'affaire du sang contaminé sous Fabius.

Fabius aussi est maître dans l'art de retomber sur ses pattes : actuellement Président du Conseil constitutionnel français, en fonction depuis le 8 mars 2016...

Presse :

<http://www.francesoir.fr/societe-sante/le-centre-du-don-des-corps-de-luniversite-paris-descartes-ferme>

https://www.femmeactuelle.fr/actu/news-actu/charnier-de-paris-descartes-le-corps-de-la-comedienne-micheline-dax-reste-introuvable-sa-fille-porte-plainte-pour-atteinte-a-lintegrite-dun-cadavre-2090563?utm_source=outbrain&utm_medium=cpc&utm_term=

